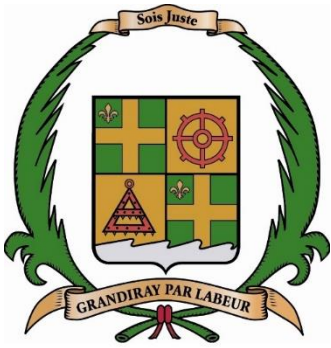


Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information 7 novembre 2018

Mise aux normes des installations septiques



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018

Mise aux normes des installations septiques

Ordre du Jour

1. Mot de bienvenue et règles de fonctionnement
2. Mise en contexte
 - a) Responsabilités de la Municipalité
 - b) Q2-R22 (Règlement du Gouvernement du Québec)
 - c) État de la situation
3. Stratégie de mise aux normes
 - a) Phases d'intervention (objectifs et cibles)
 - b) Moyens de mise en œuvre
4. Aide Financière
 - a) Crédit d'impôt
 - b) Prêt de la Municipalité
5. Période de questions

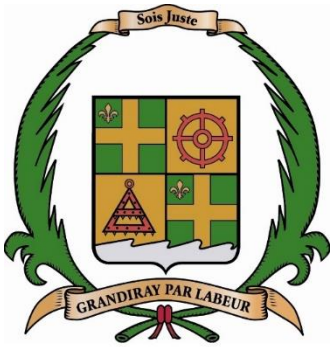
**Ordre du
jour**

Mise en
Contexte

Stratégie de mise
aux normes

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

Mot de bienvenue

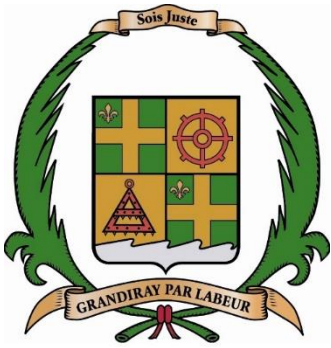
**Ordre du
jour**

Mise en
Contexte

Stratégie de mise
aux normes

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

Mise en contexte

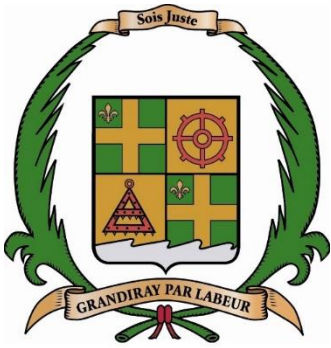
Ordre du
jour

**Mise en
Contexte**

Stratégie de mise
aux normes

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

Responsabilités de la Municipalité

- Administrer le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2-R22)
 - Application du Règlement
 - Émission des permis
 - Suivi des plaintes
 - Suivi des vidanges
 - Suivi de l'entretien d'un système de traitement tertiaire (UV)

(Règlement 490-2012)

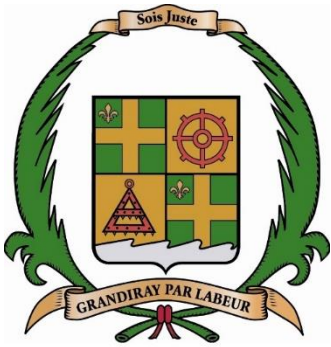
Ordre du
jour

**Mise en
Contexte**

Stratégie de mise
aux normes

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

Responsabilités de la Municipalité

- Précision sur les demandes de permis
 - Forme de la demande
 - Rapport d'un technologue (étude de caractérisation du site, description du bâtiment à desservir, plan de localisation, etc.)
 - Exigence de déposer une attestation de conformité dans les 30 jours suivant l'aménagement
- **La Municipalité ne peut pas attester de la conformité d'une installation**

Ordre du
jour

Mise en
Contexte

Stratégie de mise
aux normes

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2-R22)

- Délégation de pouvoir aux municipalités
 - Depuis le 12 août 1981
- Champs d'application et «Droits acquis»

**Il n'y a pas de droits acquis en matière de rejet dans
l'environnement**

Ordre du
jour

Mise en
Contexte

Stratégie de mise
aux normes

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2-R22)

- «Hiérarchie» des types d'installations
 1. Élément épurateur classique
 2. Élément épurateur modifié
 3. Puits absorbants
 4. Filtre à sable hors sol
 5. Filtra à sable classique
 6. Traitement secondaire avancé (champs de polissage)
 7. Traitement secondaire avancé (rejet au cours d'eau)
 8. Traitement tertiaire (UV)
 9. Vidange périodique
 10. Cabinet à fosse sèche

Ordre du
jour

**Mise en
Contexte**

Stratégie de mise
aux normes

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2-R22)

- Facteurs pour choisir le type de système d'évacuation et de traitement des eaux usées
 1. Nombre de chambre(s)
 2. Occupation annuelle ou saisonnière
 3. Distance des points d'influence (puit, arbre, résidence, limite de propriété, cours d'eau, haut de talus)
 4. Sols (perméabilité, nature, nappe phréatique, pente)

Ordre du
jour

**Mise en
Contexte**

Stratégie de mise
aux normes

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2-R22)

- Situations où un permis est requis
 1. Construction d'une résidence, chalet
 2. Augmentation du nombre de chambre d'un bâtiment existant
 3. Augmentation de la capacité d'exploitation (p. ex: transformation d'un chalet en résidence)
 4. À la construction, à la rénovation, à la modification, à la reconstruction, au déplacement ou à l'agrandissement d'un système d'évacuation et de traitement
 5. À la construction d'un cabinet à fosse sèche ou à terreau

Ordre du
jour

**Mise en
Contexte**

Stratégie de mise
aux normes

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

État de la situation

- Programme de vidange des installations septiques de la MRC (Depuis le 1^{er} mai 2016)
- Un peu moins de **200** installations septiques qui seraient dérogatoires

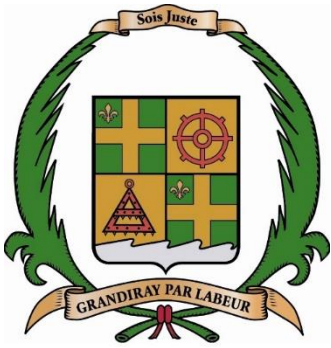
Ordre du
jour

**Mise en
Contexte**

Stratégie de mise
aux normes

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

Stratégie de mise aux normes

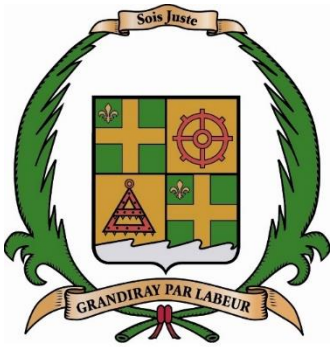
Ordre du
jour

Mise en
Contexte

**Stratégie de mise
aux normes**

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018

Mise aux normes des installations septiques

1. Élaboration de la stratégie

- a) État de la situation
- b) Étude de comparable
- c) Choix
- d) Séance d'information

- Comparables:

Municipalités de Rougemont, Saint-Janvier-de-Joly, Saint-Henri-de-Lévis

Ordre du
jour

Mise en
Contexte

**Stratégie de mise
aux normes**

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

2. Première phase de mise aux normes

Objectifs:

- a) Mettre à jour la liste des installations conformes ou non conformes
- b) Assurer la mise aux normes des installations (connues) qui ne sont pas conformes
 - Accompagner les propriétaires dans leur demande de permis
 - Prendre les recours nécessaires pour s'assurer de la mise aux normes

Ordre du
jour

Mise en
Contexte

**Stratégie de mise
aux normes**

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

2. Première phase de mise aux normes

Cible: Compléter la première phase en 2022

Délai général pour se conformer: **31 octobre 2022**

Délai particulier qui peut varier selon la situation (p. ex. lorsque les rejets constituent une nuisance ou une source de contamination)

Ordre du
jour

Mise en
Contexte

**Stratégie de mise
aux normes**

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

3. Deuxième phase de mise aux normes

Objectifs:

- a) Assurer la mise aux normes des installations non conformes découvertes entre 2018 et 2022
 - Accompagner les propriétaires dans leur demande de permis
 - Prendre les recours nécessaires pour s'assurer de la mise aux normes

Cible: Compléter la deuxième phase en 2022

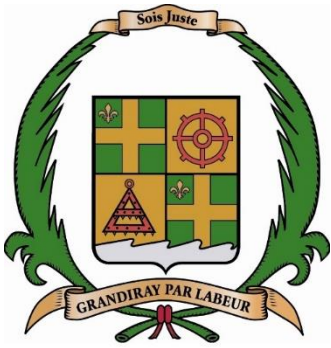
Ordre du
jour

Mise en
Contexte

**Stratégie de mise
aux normes**

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018 Mise aux normes des installations septiques

4. Moyens de mise en œuvre

- a) Assistance
- b) Aide financière
- c) Recours de nature civile et pénale

Amende:

Règlement municipal 500 à 2000 \$

Q2-R22: 1 000 à 100 000 \$

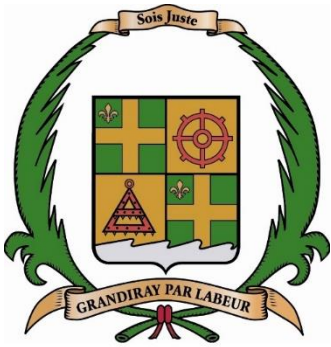
Ordre du
jour

Mise en
Contexte

**Stratégie de mise
aux normes**

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

4. Moyens de mise en œuvre

Étapes à suivre pour la réalisation des travaux de mise aux normes:

- a) Dépôt d'une demande complète et conforme
- b) Obtention du permis
- c) Exécution des travaux
- d) Attestation de conformité

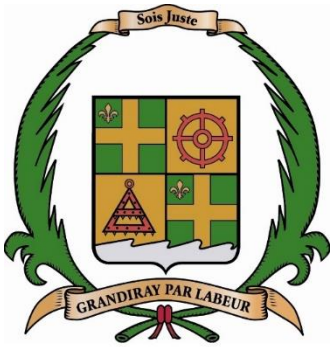
Ordre du
jour

Mise en
Contexte

**Stratégie de mise
aux normes**

Aide
Financière

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

Aide financière

Ordre du
jour

Mise en
Contexte

Stratégie de mise
aux normes

**Aide
Financière**

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018 Mise aux normes des installations septiques

1. Crédit d'impôt pour la mise aux normes des installations septiques

a) Conditions à respecter

b) Dépenses admissibles

- le coût des permis nécessaires à la réalisation des travaux, y compris le coût des études réalisées pour obtenir de tels permis;
- le coût des services fournis par l'entrepreneur pour la réalisation des travaux et des biens (y compris les taxes)

c) Pour les années d'imposition 2018-2022

- 20 % des dépenses admissibles pour la partie excédant 2 500 \$

Exemple: Dépense admissible: 17 500 \$ – 2 500 \$ X 20 % = 3 000 \$ Crédit d'impôt

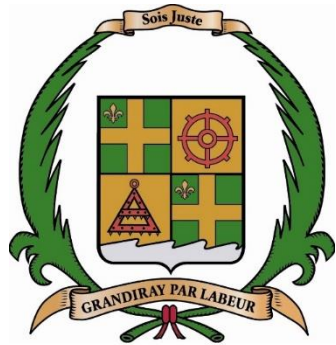
Ordre du
jour

Mise en
Contexte

Stratégie de mise
aux normes

**Aide
Financière**

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

2. Prêt de la Municipalité

- Aide financière sous forme de prêt sur 15 ans
- Montant du prêt consenti: Valeur des coûts réels (maximum 20 000 \$)
- Payable sur le compte de taxe
- Taux d'intérêt avantageux
- Date limite du programme d'aide 20 décembre 2019
- Montant du règlement d'emprunt
- L'emprunt est lié à la propriété. Les futures propriétaires deviennent responsables de la dette.

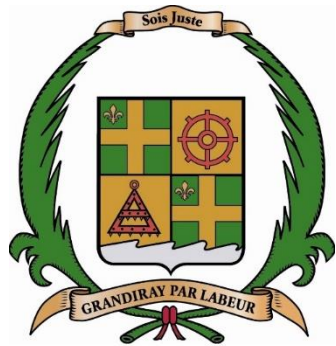
Ordre du
jour

Mise en
Contexte

Stratégie de mise
aux normes

**Aide
Financière**

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018 Mise aux normes des installations septiques

2. Prêt de la Municipalité

- Dépenses admissibles:
 - le coût des études réalisées pour obtenir de tels permis;
 - le coût des services fournis par l'entrepreneur pour la réalisation des travaux et des biens (y compris les taxes)
 - **AVEC LES PREUVES JUSTIFICATIVES (FACTURES) ET SUITE AU DÉPÔT DE L'ATTESTION DE CONFORMITÉ**
- Montant du règlement d'emprunt:
 - Ouverture d'une liste des propriétaires intéressés;
 - Jusqu'au 31 janvier 2019 (ne limite pas l'accès à un prêt, mais servira à estimer le montant du règlement d'emprunt)

Ordre du
jour

Mise en
Contexte

Stratégie de mise
aux normes

**Aide
Financière**

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

2. Prêt de la Municipalité

- Entente entre la Municipalité et l'emprunteur:
 - Sous forme de contrat

Lors de la vente d'une propriété, la plupart des institutions financières, agences de prêt et compagnies d'assurance exigent une preuve de conformité pour les installations septiques

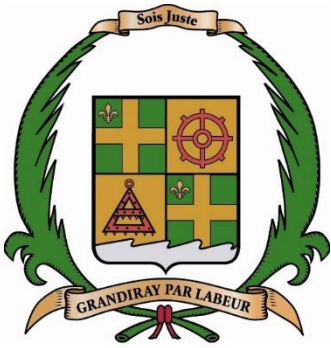
Ordre du
jour

Mise en
Contexte

Stratégie de mise
aux normes

**Aide
Financière**

Période de
questions



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018
Mise aux normes des installations septiques

Période de questions

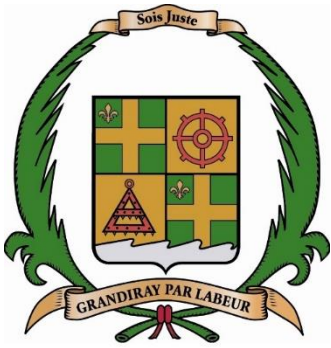
Ordre du
jour

Mise en
Contexte

Stratégie de mise
aux normes

Aide
Financière

**Période de
questions**



Municipalité de
Sainte-Croix

Séance d'information du 07 novembre 2018 Mise aux normes des installations septiques

Merci

Ordre du
jour

Mise en
Contexte

Stratégie de mise
aux normes

Aide
Financière

**Période de
questions**